

Remise en cause des 35 heures Hier à Paris, demain à qui le tour ?

Depuis des semaines, les personnels hospitaliers de l'AP-HP avec l'ensemble des syndicats exigeaient le retrait du projet de réforme des 35 heures. Ils l'ont exprimé massivement les 21 et 28 mai 2015 en étant grévistes par milliers et en rassemblant plus de 8000 collègues devant le siège de la direction. Suite à cette énorme mobilisation, le 2 juin 2015 la Direction Générale a retiré son projet « du champ de la discussion ».

Encore une fois c'est l'illustration parfaite que la mobilisation et l'unité syndicale paient !

- Les personnels ne peuvent être la variable d'ajustement des réductions budgétaires et voir leurs conditions de travail bradées sur l'autel des économies.
- La mission des personnels, c'est prendre soin des patients et non se ruiner la santé pour le faire.
- Si le statut particulier de l'AP-HP est attaqué, il y a fort à parier que ce sont tous les établissements du territoire, publics et privés qui, à leur tour, seront ciblés.

Au CHU de Montpellier, la Direction a récemment affirmé sur l'antenne de France Bleu que la remise en cause des 35H00 sur l'établissement n'était pas à l'ordre du jour.

Mais elle a aussi (enfin) reconnu que les personnels avaient provisionné plus de 192.000 heures supplémentaires, non rémunérées, non récupérées !

A ce titre, nous l'avons interpellée pour reprendre les négociations sur leur paiement, démarche que la CGT avait initiée en décembre 2014.

Ce ne sont pas les 35h00 qui grèvent les conditions de travail des hospitaliers, mais le manque de moyens alloués lors de leur mise en place.

La Fédération CGT Santé et Action Sociale appelle à combattre tous les projets de régressions sociales, exige le retrait des projets de loi « santé » et « Macron », synonymes de casse du service public et de ses personnels et appelle à une

Journée nationale de mobilisation et de grève le jeudi 25 juin 2015
10h00 : manifestation départementale (départ de la comédie)